Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CENTRE

Le calendrier général du projet 2009 - 2016 : du débat public à l'enquête d'utilité publique

2009-2010 | 2010 | 2011 | 2012-2015 | 2016

Le débat public

12 octobre 2009
28 janvier 2010

Débat public sous l'égide de la CNDP

- Faut-il aménager la RN 154 ?
- Faut-il accélérer l'aménagement ?
- Faut-il pour celà recourir à la concession ?

La décision ministérielle

25 juin 2010

Décision Ministérielle

Acte de la poursuite des études selon les modalités suivantes :
- Poursuite du projet avec recours à la concession
- Intégration de la RN12 dans le périmètre de la concession
- Concertation conduite sous le contrôle d'un garant de la CNDP

La préparation des études

Organisation de la gouvernance du projet

- Comité de pilotage national (non installé)
- Comité de pilotage local (informel)
- Comité de suivi organisé selon le principe du Grenelle

Les études préalables

2012 : Choix du fuseau preferentiel
- Étape 1 : Etat initial des territoires
- Étape 2 : Identification et comparaison des options de passage

2013 : Projet en suspens
Temps de la commission Mobilité 21 et concertation ministérielle sur les suites à donner au projet

2014-2015 : Choix de l'axe préférentiel
Identification et comparaison des hypothèses de tracé

2015 : Préparation de l'enquête d'utilité publique
- Études détaillées de l'axe préférentiel
- Constitution du dossier d'enquête publique

Information et participation

L'enquête d'utilité publique

La bande de 300m

sera portée à l'enquête publique